



FICHE SIGNALÉTIQUE

POUDRE A RECURER

Date effective : 10-Jan-2016

| SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT | |
|---|---|
| Nom commercial du produit : | POUDRE A RECURER INSTITUTIONNELLE OLD DUTCH |
| Nom chimique : | Mélange en Poudre |
| Usages du produit: | Récurant en poudre |
| Nom fabricant : | LAVO Inc |
| Adresse : | 11900 Boul. Saint-Jean Baptiste, Montréal, Québec, Canada H1C 2J3 |
| Téléphone : | 1-800-361-6898 ou 514-526-7783 |
| En cas d'urgence (24h) : | CANUTECH (transport) 1-613-996-6666 |

| SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS | |
|--|---|
| Information SIMDUT | Ce produit est un produit contrôlé sous SIMDUT. Il rencontre au moins un des critères attribué aux produits contrôlés selon la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) |
| Aperçu des urgences : | Poudre blanche. ATTENTION! Peut être corrosive pour l'aluminium. Peut dégager du chlore lorsque mis en contact avec des solutions acides. Peut être nocif si inhalé ou ingéré. Un contact avec les yeux peut produire une irritation sévère et des dommages aux yeux. Peut irriter la peau. Contient des ingrédients pouvant causer des dommages pulmonaires. Risques cancérigènes possibles – contient des ingrédients qui peuvent causer le cancer. |
| EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ : Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë) | |
| Inhalation : | Une forte concentration de poussière peut causer de la toux et une faible irritation temporaire. L'inhalation des vapeurs peut causer la fièvre des métaux, une maladie ressemblant à la grippe. Les symptômes sont la fièvre, la fatigue, les vomissements, les douleurs musculaires et le souffle court. |
| Peau : | Peu causer une irritation, de légère à modérée |
| Yeux : | Le contact direct avec les yeux peut causer une sévère irritation et des dommages. Peut causer des brûlures et des dommages permanents si le produit n'est pas rapidement retiré. |
| Ingestion : | Peut causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Peut causer des nausées, des vomissements et de la diarrhée. |
| Effets nocifs chroniques éventuels : | Une pneumoconiose peut résulter d'une exposition chronique à la poussière. L'inhalation prolongée peut causer des effets nocifs aux poumons avec des symptômes comme la toux, la production de mucus et de la difficulté à respirer. Une inhalation répétée ou prolongée de poussières fines peut causer des dommages graves aux poumons, une maladie appelée silicose, et protéinose alvéolaire (maladie du poumon inférieur). Le contact prolongé avec la peau peut causer une dermatite (éruption), caractérisée par des rougeurs, de la sécheresse et démangeaisons de la peau. |
| Statut de cancérigène : | Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ». |
| Autres dangers importants : | Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ». |
| Effets potentiels sur l'environnement : | Ce produit contient des polluants marins. Voir la section 12. |

| SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS | | |
|---|------------|----------------|
| Ingrédients dangereux | CAS | Conc |
| Dichloroisocyanurate de sodium | 2893-78-9 | 0.1 - 1 %p/p |
| Silice cristalline, quartz | 14808-60-7 | 0.5 - 1.5 %p/p |
| Oxyde de magnésium | 1309-48-4 | 1 - 5 %p/p |
| Monoalkyl (C10-C16)benzène sulfonate de sodium | 68081-81-2 | 1 - 5 %p/p |
| Carbonate de sodium | 497-19-8 | 7 - 13 %p/p |
| Carbonate de calcium | 1317-65-3 | 80 - 100 %p/p |



FICHE SIGNALÉTIQUE

POUDRE A RECURER

Date effective : 10-Jan-2016

| SECTION 4 : PREMIERS SOINS | |
|--------------------------------|--|
| Inhalation : | Transporter immédiatement la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. |
| Contact avec la peau : | Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 minutes. Appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Contact avec les yeux : | Bien rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes tout en tenant les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Consulter immédiatement un médecin |
| Ingestion : | Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. |
| Notes au médecin : | Traiter de façon symptomatique. |

| SECTION 5 : MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE | |
|--|---|
| Dangers d'incendie / conditions d'inflammabilité : | Non inflammable dans des conditions normales d'utilisation. Les contenants fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou aux flammes en raison d'une accumulation de pression interne. Lors d'un incendie, des gaz irritants et toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion. Peut dégager du chlore si mélangé avec des solutions acides |
| Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200) : | Ininflammable |
| Propriétés comburantes : | Aucun à notre connaissance. |
| Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / Décharges électrostatiques : | Ne devrait pas être sensible aux chocs mécaniques ou aux décharges électrostatiques. |
| Moyen d'extinction approprié : | Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie tel que brouillard d'eau ou fines gouttelettes, les mousses d'alcool, dioxyde de carbone et à poudre chimique. |
| Marche à suivre/ Équipement spécial pour combattre les incendies : | Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode de pression positive. Écarter les conteneurs de la zone d'incendie s'il est sécuritaire de le faire. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. |
| Produits de combustion dangereux : | Oxydes de carbone, oxyde de calcium, oxydes de sodium, oxydes métalliques; chlore; phosgène, oxydes d'azote (NOx); hydrocarbures chlorés; autres composés organiques non identifiés |

| SECTION 6 : MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL | |
|---|--|
| Précautions individuelles : | Toutes les personnes qui s'occupent du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Garder tous les autres membres du personnel contre le vent et loin de la quantité déversée. Restreindre l'accès jusqu'à l'achèvement des opérations de nettoyage. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. |
| Précautions pour la protection de l'environnement : | Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable. |
| Nettoyage des déversements : | Enlever toute source d'ignition. Ventiler le secteur du déversement. Arrêter le déversement à la source si cela peut se faire de façon sécuritaire. Aspirer ou balayer le produit déversé à l'aide d'une méthode qui ne génère pas de poussières en suspension. Placer la substance déversée dans un récipient approprié, Étiqueté pour élimination ultérieure. Rincer la zone avec de l'eau. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Aviser les autorités compétentes. |
| Matières interdites : | Aucun connu |



FICHE SIGNALÉTIQUE

POUDRE A RECURER

Date effective : 10-Jan-2016

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|---|--|
| Manutention sécuritaire : | Porter un équipement de protection résistant aux produits chimiques durant la manipulation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Tenir à l'écart des acides et des autres matières incompatibles. Éviter ou contrôler les opérations qui génèrent de la poussière. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Bien se laver après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. |
| Exigences en matière d'entreposage : | Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Ne pas congeler. Éviter le gel et les températures élevées. Éviter le contact avec l'aluminium. |
| Substances incompatibles : | Acides; Aluminium, composés halogénés, agents oxydants et agents réducteurs. |
| Matériaux d'emballage spéciaux : | Toujours garder dans des contenants fabriqués avec le même matériel que le contenant du fournisseur. |

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| Limites d'exposition | CAS | ACGIH TLV | | OSHA |
|---|---|-----------------------------------|----------------|--|
| | | TWA | STEL | PEL |
| Ingrédients | | | | |
| Dichloroisocyanurate de sodium | 2893-78-9 | Non disponible | Non disponible | Non disponible |
| Silice cristalline, quartz | 14808-60-7 | 0.025 mg/m ³ inhalable | Non disponible | 0.1 mg/m ³ respirable |
| Oxyde de magnésium | 1309-48-4 | 10 mg/m ³ inhalable | Non disponible | 15 mg/m ³ total particulate |
| Monoalkyl (C10-C16) benzène sulfonate de sodium | 68081-81-2 | Non disponible | Non disponible | Non disponible |
| Carbonate de sodium | 497-19-8 | Non disponible | Non disponible | Non disponible |
| Carbonate de calcium | 1317-65-3 | Non disponible | Non disponible | 15 mg/m ³ total poussière 5 mg/m ³ respirable |
| Ventilation et mesures d'ingénierie : | Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser une ventilation générale ou locale pour maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées. | | | |
| Protection respiratoire : | Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. | | | |
| Protection de la peau : | Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. | | | |
| Protection des yeux/du visage : | Le port de lunettes à coques est exigé lors de la manipulation de ce produit. Un écran facial complet peut également être nécessaire. | | | |
| Autre équipement de protection : | Porter des bottes et des vêtements résistants. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. | | | |
| Considérations générales d'hygiène : | Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. | | | |



FICHE SIGNALÉTIQUE

POUDRE A RECURER

Date effective : 10-Jan-2016

| SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES | | | |
|---|--------|--------------------------------------|----------------|
| État physique | Poudre | Apparence | Poudre blanche |
| Odeur | Citron | Seuil olfactif | N/D |
| pH 1% eau | 10-11 | Densité | 0.98 |
| Point d'ébullition | N/D | Coefficient de répartition eau/huile | N/D |
| Point de fusion/de gel | N/D | Solubilité dans l'eau | partielle |
| Pression de vapeur | N/D | Taux d'évaporation | N/D |
| Composés organiques volatils | N/D | Pression absolue du récipient | N/D |
| Point d'éclair | N/D | Viscosité | N/D |
| Point d'éclair, méthode | N/D | Température d'auto inflammation | N/D |
| Limite inférieure d'inflammabilité | N/D | Limite supérieure d'inflammabilité | N/D |
| Matières volatiles (%poids) | N/D | Retour de flamme observé | N/D |

| SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE | |
|--|---|
| Stabilité/Réactivité: | Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Peut dégager du chlore en cas de mélange avec des solutions acides. Substances ou mélanges corrosifs pour l'aluminium. |
| Risques de polymérisation : | N'est pas prévu selon les conditions prescrites de manutention et d'entreposage. |
| Conditions à éviter : | Éviter la chaleur et les flammes nues. Tenir à l'écart des matières incompatibles. |
| Substances incompatibles: | Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails. |
| Produits de décomposition ou de combustion dangereux : | Aucune de connue, se référer à la section 5. |

| SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES | | | | |
|---|---|----------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Organes cibles : | Yeux, peau, système respiratoire et système digestif. | | | |
| Voies d'exposition : | <i>Inhalation:</i> OUI <i>Absorption cutanée:</i> NON <i>Peau & Yeux:</i> OUI <i>Ingestion :</i> OUI | | | |
| Irritation : | Irritant pour la peau de léger à modérer. Irritant sévère pour les yeux. | | | |
| Données toxicologiques : | Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë. | | | |
| Composant | CAS | CL50 (4hr) inh, rat | DL50 (Orale, rat) | DL50 (cutané, lapin) |
| Dichloroisocyanurate de sodium | 2893-78-9 | <847.5 mg/m3 | 1420 mg/kg | >2000 mg/kg |
| Silice cristalline, quartz | 14808-60-7 | Not available | Not available | Not available |
| Oxyde de magnésium | 1309-48-4 | Not available | Not available | Not available |
| Monoalkyl (C10-C16) benzène sulfonate de sodium | 68081-81-2 | Not available | 1080-1980 mg/1kg | >2000 mg/kg |
| Carbonate de sodium | 497-19-8 | Not available | 2800 mg/kg | >2000 mg/kg |
| Carbonate de calcium | 1317-65-3 | Not available | 6450 mg/kg | Not available |
| Statut de cancérigène : | Ce produit contient de la silice cristalline qui est classée cancérigène par le CIRC (groupe 1), (groupe A2) par l'ACGIH et NTP (groupe 1) et cancérigène sélectionné par l'OSHA. | | | |
| Effets sur la reproduction : | N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction. | | | |
| Tératogénicité : | N'est pas sensé être un tératogène. | | | |
| Mutagénicité : | N'est pas sensé être mutagène chez les humains. | | | |
| Épidémiologie : | Pas disponible. | | | |
| Sensibilisation à la matière : | Ne devrait pas rendre sensible les yeux ou le système respiratoire. | | | |



FICHE SIGNALÉTIQUE

POUDRE A RECURER

Date effective : 10-Jan-2016

| SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (SUITE) | |
|--|---|
| Substances synergiques : | Pas disponible. |
| Autres dangers importants : | Aucun connu |
| Maladies aggravées par une surexposition : | Problèmes cutanés, respiratoires ou aux yeux. |

| SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES | |
|--|--|
| Écotoxicité : | Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient des polluants marins : du dichloroisocyanate de sodium. La toxicité aiguë du dichloroisocyanate de sodium selon les données trouvées Toxicité pour les poissons – 96h CL50 truite arc-en-ciel : 0.13 – 0.36 mg/L Toxicité pour la daphnia - 48h EC50 0.00018 – 0.00021 mg/L |
| Mobilité : | Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. |
| Persistance : | Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. |
| Potentiel de bioaccumulation : | Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. |
| Effets nocifs divers sur l'environnement : | Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. |

| SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION | |
|---|--|
| Manipulation pour élimination : | Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. |
| Méthodes d'élimination : | Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. |

| SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT | |
|---|--|
| Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada) : | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |

| SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION | |
|---|--|
| Règlements fédéraux canadiens | Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés. |
| Classement SIMDUT | Classe D2A (Matières causant d'autres effets toxiques. Très toxique.) Classe D2B (Matières causant d'autres effets toxiques. Toxique.) Classe E (Matières corrosives) |
| Situation SIMDUT | Contrôlé |



FICHE SIGNALÉTIQUE

POUDRE A RECURER

Date effective : 10-Jan-2016

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION (SUITE)

L'étiquetage SIMDUT :



ATTENTION : Peut être corrosif pour l'aluminium. Peut être nocif si inhalé ou avalé. Le contact visuel direct peut entraîner une irritation sévère ou des lésions oculaires. Peut causer une irritation de la peau. Contient un ingrédient qui peut endommager les poumons. Contient un ingrédient qui peut causer le cancer.

PRECAUTIONS : utiliser dans un endroit bien aéré. Porter un équipement de protection lors de la manipulation. Éviter de respirer la poussière. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter ou contrôler les opérations qui génèrent de la poussière. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes, des acides et des matières incompatibles. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Bien se laver après manipulation. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré.

PREMIERS SOINS : En cas d'inhalation déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul du personnel médical qualifié peut donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, commencer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux. En cas de contact avec la peau, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés et obtenir des soins médicaux. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante durant au moins 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

État des stocks canadien : Tous les composants du produit sont répartis dans la liste des substances intérieures (LIS), dans la liste des substances extérieures (LES) ou exempts.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Classification SIMDUT : Risque chronique : 0-Faible 1-Mineur 2- Modéré 3- Grave 4-Sévère
Santé : 2 Inflammabilité : 0 Réactivité : 1

Autres informations : Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document

Clause d'exonération de responsabilité :

Les informations contenues par cette fiche signalétique sont offertes à titre de conseil et d'orientation en cas d'exposition à ce produit. Lavo Inc. n'assume aucune garantie ou représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et n'assume aucune responsabilité explicite ou implicite pour des dommages reliés à ceux-ci. Les utilisateurs devraient faire leurs propres essais afin de déterminer l'applicabilité des renseignements pour un usage spécifique du produit. Les données contenues par cette fiche signalétique ne s'appliquent à aucun autre produit ou processus.

Préparée par : LAVO Inc.
11900 Boul. Saint-Jean Baptiste
Montréal, QC, Canada H1C 2J3
Téléphone : 1- 800-361-6898
www.lavo.ca

Date d'émission : 10-Jan-2016

Prochaine révision : Jan-2019